

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUB DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Août

## UN PROJET DU KHÉDIVE

Il paraît qu'Abbas-Pacha, fatigué de supporter le joug que l'Angleterre fait peser sur l'Égypte, avait formé le projet de se rendre dans les différentes capitales de l'Europe afin d'intéresser les gouvernements à la situation de son pays.

Les Égyptiens, en effet, sont de plus en plus irrités de voir que l'occupation se prolonge indéfiniment et que malgré la promesse qui en a été faite à plusieurs reprises par le foreign-office, l'évacuation devient de plus en plus problématique.

Leurs promesses ! les Anglais s'en soucient comme un poisson d'une pomme ; et il a fallu de la part des grandes puissances une dose incommensurable de naïveté pour croire que l'Angleterre tiendrait sa parole.

Pourtant elle y a manqué tant de fois qu'elles auraient dû s'en défier et prendre des mesures en conséquence. Mais il paraît qu'elles craignent de mécontenter John Bull et de lui déplaire, et elles ferment les yeux sur ses actes les plus répréhensibles et sur ses perfidies les plus révoltantes.

On comprend que le peuple égyptien ait assez de se voir gouverné, administré, et opprimé par la Grande-Bretagne, et que son jeune souverain désire ardemment devenir autre chose qu'une sorte de soliveau sans autorité et sans prestige.

Jusqu'où ira le mécontentement de la population égyptienne et du khédivé ? Il serait difficile de le prévoir ; mais il se pourrait bien que dans un avenir plus ou moins éloigné des événements imprévus vinssent compliquer la situation.

Le projet formé par Abbas-Pacha de quitter le Caire et de parcourir l'Europe pour chercher à l'émouvoir et à l'intéresser à son sort, prouve évidemment qu'il est à bout de patience et de résignation et qu'il est disposé à agir, parce qu'il sent qu'il a derrière lui

tout son peuple qui partage sa haine de l'Angleterre et son désir d'en secouer le joug.

Néanmoins il paraît qu'il a changé d'avis et qu'il a décidé d'ajourner son voyage. Cette décision, évidemment, a été prise sur le conseil de quelqu'un, et ce quelqu'un ne saurait être que le Sultan, son légitime suzerain.

L'empereur ottoman sait mieux que personne que c'est une illusion de compter sur l'intervention de la diplomatie, surtout à l'heure présente où les affaires sont passablement embrouillées en Europe et où chacun cherche avant tout à tirer son épingle du jeu.

Cela étant ; le khédivé est donc obligé d'attendre le moment psychologique pour rompre le silence et demander l'intervention des puissances qui s'imposera nécessairement un jour, car le peuple égyptien ne saurait être destiné à supporter éternellement les vexations de l'Angleterre et la présence de ses troupes dans la vallée du Nil.

Si ces grandes puissances continuent longtemps encore à fermer les yeux sur ce qui se passe en Égypte et à faire la sourde oreille aux légitimes protestations et réclamations du Khédivé et de son peuple, il pourra bien arriver que les Égyptiens les forceront à sortir de l'inaction par quelque acte de vigueur qui nécessitera leur intervention.

En attendant qu'il en soit ainsi, les choses continueront à être ce qu'elles sont et le flot de colère amassé dans l'âme de ce peuple qui aspire à se rendre libre, ira chaque jour grossissant jusqu'au jour où il débordera.

Il ne faut pas s'imaginer que l'Angleterre abandonnera l'Égypte de son plein gré ; elle ne le fera que si elle y est contrainte.

Il faut aussi compter sur l'imprévu. La Grande-Bretagne, par son avidité, par le mépris profond et parfois insolent qu'elle professe pour les droits d'autrui, a amassé contre elle en Europe bien des haines qui feront nécessairement explosion un jour ou l'autre.

Ce jour-là elle subira les conséquences de

sa politique d'accaparement et de rapines. Cela est fatal.

Quant à nous, qui avons des intérêts importants en Égypte et qui sommes lésés par l'occupation anglaise, nous n'avons qu'à continuer à suivre la politique d'expectative jusqu'au moment où les circonstances nous permettront d'élever la voix pour faire valoir nos droits.

L'heure de la justice sonnera. L'occupation abusive de l'Égypte par l'Angleterre est une de ces fautes qui s'expient, et cette faute n'est pas la seule qui ait été commise par nos voisins d'Outre-Manche. Ils ont commis nombre d'actes répréhensibles. Nous devons le savoir mieux que personne, car nous avons eu maintes fois lieu de nous plaindre de leur avidité et de leur mauvaise foi.

Il arrive fatalement une heure où les exactions trouvent leur terme et où la bonne cause réussit à triompher.

J. QUERCYTAÏN.

## L'Acquittement des Anarchistes ET LA PRESSE

Du Figaro :

Rien de plus dangereux que la force employée à contre temps.

L'acquittement de tous les accusés du procès des Trente, en dehors des voleurs avérés, tels qu'Ortiz et Chericotti, produira un effet désastreux. On va le reprocher aux jurés : je crois qu'il faut surtout s'en prendre au parquet.

La pire conséquence de ce procès qui vient de se terminer par un si violent camouflet pour le ministère, c'est qu'il sera interprété comme un triomphe par les partis avancés, et qu'ils y verront une sorte de glorification des doctrines antisociales.

Il démontre seulement l'incapacité des magistrats trop zélés qui ont voulu produire un gros effet sur l'opinion et qui l'ont lamentablement raté.

Quelle est la moralité à tirer de ce procès ?

Elle est claire.

La pensée a été acquittée ; le propagandiste par le fait a été condamné.

Le jury a jugé qu'aucune assimilation n'était

possible entre l'écrivain et le malfaiteur de droit commun ; il s'est refusé à sanctionner le délit d'opinion.

Du Monde :

Si nous ne nous trompons, le verdict qui, sauf trois malfaiteurs avérés, vient d'acquitter tous les accusés de ce procès des trente anarchistes, donne à tout le monde un enseignement qui mérite d'être médité.

Au gouvernement, il rappelle avec éclat que si, dans la guerre qu'il a justement entreprise contre les criminels et les fauteurs de l'anarchie, il importe de procéder avec une fermeté persévérante et inflexible, il n'importe pas moins d'y apporter une loyauté scrupuleuse et une prudente sagesse, et qu'en aucun cas, il ne doit permettre que ces fonctionnaires transgressent les principes qui sauvegardent la liberté et les droits des citoyens.

A la magistrature, ce verdict démontre les redoutables inconvénients de procès entamés à la légère, sur des dénonciations suspectes et des rapports douteux, après une instruction manifestement superficielle et partielle.

Des Débats :

La plus naturelle et la plus juste serait peut-être que le gouvernement et le Parlement ont eu raison de considérer la loi de 1893 comme insuffisante pour réprimer les menées anarchistes et que ce n'est pas sans motifs qu'ils l'ont complétée.

L'accusation n'a pas paru suffisamment établie aux jurés. Les actes de propagande anarchiste qui leur étaient déferés ne leur ont pas paru punissables aux termes de la loi que le ministère public invoquait. La loi de 1893 a subi cet échec. Il est à souhaiter que celle de 1894 soit plus efficace.

Du Temps :

Même tel qu'il a fini, ce procès servira d'avertissement soit aux théoriciens proprement dits de l'anarchie, soit aux jeunes littérateurs qui, tout en se défendant de la propager avec une coquetterie réglée ont touché le bord du précipice et s'ils n'y sont pas tombés, ils doivent savoir à l'heure présente qu'à poser de nouveau le pied sur ce sol croulant ils risquent gros.

De l'Autorité :

Tous les accusés du procès des Trente ont été acquittés, sauf trois : les nommés Ortiz, Bertani et Chericotti qui étaient poursuivis pour cambriolage et port d'armes prohibées.

Dans cette prétendue association de malfaiteurs, où il y avait cependant des anarchistes, on

front :

— C'est étrange, dit-il à haute voix, il me semble que j'ai vu cette jeune fille quelque autre part.

— De qui parlez-vous ? lui demanda M. de Rochepleuc.

— De cette jeune fille qui vient d'entrer là. Ne l'avez-vous pas remarquée ?

— Je ne l'ai pas vue, reprit M. de Rochepleuc. Et les trois voyageurs remontèrent dans leur voiture qui s'ébranla aussitôt.

Cécile ne s'arrêta que le temps indispensable pour permettre à ses chevaux de prendre le repos qui leur était nécessaire et bientôt elle descendit vers Brigg aussi rapidement que le permettait la raideur des pentes. Un généreux pourboire avait donné à son cocher une ardeur inconnue qu'il avait communiquée à ses chevaux. Aussi Cécile arrivait-elle à temps pour entendre Mme de Kéralain déclarer à M. de Rochepleuc qu'elle était fatiguée et désirait dîner seule dans sa chambre.

Cécile, désappointée, en fit autant et écrivit à son père une longue lettre.

Le lendemain, toute la société se trouvait à Saxon-les-Bains, et Cécile comprenait bien vite combien il lui serait difficile même d'échanger une parole avec celle qu'elle y venait chercher.

Mme de Kéralain était venue à Saxon-les-Bains pour accompagner la douairière de Kéralain, infirme maintenant, à laquelle elle avait consacré sa vie, malgré la prédilection pour M. de Maloy, que celle-ci ne perdait aucune occasion d'affirmer.

Il va sans dire que M. de Maloy avait su profi-

ter de la situation qui lui était faite et qu'il avait soin de ne pas perdre de vue sa vieille et généreuse cousine. Aussi le trouvait-on rarement loin de la chaise longue où celle-ci demeurait sans cesse étendue. Quant à M. de Rochepleuc, il ne quittait jamais sa fille.

Tous, excepté cependant M. de Maloy, avaient de sérieuses raisons pour préférer la solitude à la société d'inconnus ou d'indifférents ; voilà pourquoi ils vivaient chez eux et ne se montraient jamais, ni au salon, ni à la salle à manger commune.

Seul, M. de Maloy faisait de fréquentes stations à la table de jeu ; mais c'était le soir, alors que les baigneurs paisibles s'étaient retirés dans leurs appartements.

Ceci rendait à Cécile plus difficile qu'elle ne l'avait prévu, la tâche qu'elle s'était imposée ; elle n'avait plus qu'à compter sur la Providence pour lui ménager l'occasion qu'elle cherchait et qui semblait la fuir.

Son père fut immédiatement informé de cet état de choses, et il s'exerça à la patience en attendant une nouvelle lettre de sa chère Cécile.

XII

Après la mort supposée de son mari et de sa fille, Yvonne avait éprouvé un chagrin si violent que sa santé avait inspiré aux siens les plus vives inquiétudes. Mais elle était jeune, elle était robuste et elle s'était reprise à la vie pour continuer à souffrir.

De plus mûres réflexions lui montraient les événements sous un jour nouveau...

Plus convaincue qu'elle n'était jamais de l'innocence de

son mari, dont la mort alors lui sembla problématique, elle avait pendant plusieurs années conservé l'espoir de réhabiliter au moins sa mémoire, peut-être de le ramener auprès d'elle. Elle soupçonnait, non sans raison, comme on le sait, M. de Rochepleuc d'avoir supprimé les lettres de son gendre et elle attendait toujours qu'une circonstance favorable vint lui permettre de dévoiler le vrai coupable. Quelque chose qui, malgré tout restait vivant en elle, lui disait que si cet heureux événement se produisait, elle reverrait alors celui qu'elle ne cessait jamais d'aimer.

Elle ne pouvait donc se résigner de bonne grâce à accepter comme définitifs, les succès qui jusqu'à présent avaient semblé couronner les diverses entreprises de M. de Maloy. Celui-ci, nous l'avons déjà dit, avait su capter la confiance et l'affection de la douairière de Kéralain, qui l'avait désigné comme devant être son légataire universel ; mais là ne s'arrêtaient pas ses convoitises.

Les pressentiments de M. de Kéralain ne l'avaient pas trompé : M. de Maloy avait besoin d'argent comptant, la dot d'Yvonne était considérable ; il savait que son exécrable réputation lui fermerait toute autre porte, c'est pourquoi il avait formé le dessein d'épouser la veuve du condamné. Mais Yvonne n'était pas de celles qui oublient, ni qu'on peut abuser ; elle croyait être certaine que c'était M. de Maloy qui avait assassiné son oncle et bien qu'elle désespérât de convaincre un jour cet homme de sa culpabilité, elle ne le perdait de vue que le plus rarement possible. Elle épiait l'occasion qui, disait-elle, ne pouvait manquer de se produire et qui le livrerait à sa merci. Elle s'atta-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 12

LE

## CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

X

Pour raffermir son énergie, elle n'avait qu'à contempler le but vers lequel elle tendait, et elle était bien sûre de ne pas faiblir.

Cette montée du Simplon lui parut éternelle, et quand elle aperçut l'hospice, ou pour mieux dire l'auberge où s'arrêtaient tous les voyageurs, elle sentit son cœur battre de plus en plus fort.

Sa mère y serait-elle encore ? Au moment où elle se posait cette question, Mme de Kéralain se montra sur le seuil de la porte, suivie de M. de Maloy.

— Toujours cet homme, ne pût s'empêcher de murmurer Cécile. Et elle se rangea pour le laisser passer, réprimant à grand-peine la répulsion qu'il lui inspirait.

En la croisant, il l'enveloppa d'un regard étonné où l'admiration semblait se mêler à un sentiment indéfinissable. Il se détourna pour la suivre des yeux, puis quand elle disparut dans le pénombre de la porte, passant la main sur son

n'a pu retenir en dernier lieu et condamner que des cambrioleurs !

Comme cela va relever le prestige de la justice et de la magistrature, cette impuissance qu'elle montre à atteindre et à frapper les anarchistes — les vrais — avant qu'ils aient eux-mêmes frappé !

## INFORMATIONS

### Le Scrutin de liste

Dès la rentrée, la Chambre sera saisie d'une proposition de loi, tendant au rétablissement du scrutin de liste.

L'initiative de cette proposition doit être prise par plusieurs députés radicaux signataires du manifeste publié il y a quelques jours et contenant l'énumération des réformes républicaines à accomplir au cours de la législature.

### La santé de M. Charles Dupuy

Les douleurs néphrétiques dont souffre M. Dupuy se sont légèrement calmées la nuit dernière. Contrairement aux nuits précédentes, il n'a pas eu besoin d'envoyer chercher son docteur pour le soulager par des piqûres de morphine.

La matinée a été moins bonne ; vers dix heures, les douleurs ont reparu et ont tracassé beaucoup le malade ; cependant, elles n'ont pas persisté, et, bien qu'ailité, le Président du Conseil a pu recevoir quelques minutes M. Escanyé, député de l'arrondissement, qui est un ami particulier de la famille de Mme Dupuy.

Le Ministre reste très affaibli ; il ne pourra quitter Vernet-les-Bains avant quatre ou cinq jours au moins, sauf complications. Du reste, il ne rentrera pas directement à Paris, et s'arrêtera à Ile-sur-Tet, chez ses beaux-parents.

Vernet-les-Bains, 17 août.

L'état de M. Dupuy n'empire pas, mais ne s'améliore pas non plus.

Après une nuit relativement bonne, le Ministre a été repris, dans la matinée, par une crise d'excessives douleurs.

### Mobilisation de l'armée territoriale

Du Gaulois :

Le bruit courait, avec une certaine persistance, que l'expérience de mobilisation, portant sur la cavalerie territoriale et les services de réquisition, et pour laquelle le Parlement a voté un million et demi, aurait lieu du 10 au 21 septembre, sur le territoire du 9<sup>e</sup> corps, c'est-à-dire à proximité des grandes manœuvres en Beauce.

### Grave accident

Vichy, 15 août.

Un grave accident est arrivé au vélodrome. L'équipe Froger-Lambrecht, dans la course internationale de tandem, est tombée au virage. Lambrecht est gravement blessé ; Froger a été transporté mourant à l'hôpital.

La foule est profondément impressionnée.

### Complots anarchistes

Depuis hier, le bruit court que la police aurait découvert les traces de complots contre la vie de M. Dupuy.

On nous écrit de Perpignan, 17 août :

Il est exact que deux complots anarchistes

chait surtout aux pas de sa tante afin d'empêcher celle-ci de signer le testament qui devait faire de M. de Maloy l'héritier d'une fortune considérable.

Ce qui, dans sa situation présente, était le plus terrible pour elle, c'était de ne pouvoir confier à personne les chagrins qui la déchiraient. Si elle n'eût pas eu la ressource d'ouvrir son cœur au respectable directeur de sa conscience, elle eût succombé sous le poids de sa secrète douleur. L'âme la mieux trempée ne peut toujours porter seule le fardeau de peines trop cruelles et la raison la plus solide se briserait dans une lutte sans issue, si l'on ne pouvait parfois laisser échapper le cri qui soulage et recevoir la consolation qui fortifie. Mme de Kéralain le savait mieux que personne. Si elle eût osé parler devant son père, devant sa tante, du mari, de la fille qu'elle pleurait, M. de Rochepleuc l'eût maudit, le douairière l'eût chassée, et M. de Maloy serait resté maître du terrain qu'elle entendait lui disputer.

Elle allait donc souvent chercher auprès du vénérable abbé Lerc, — c'était celui qui l'avait aidée à sauver son mari — le courage dont elle avait besoin et la confirmation des espérances qui restaient ensevelies mais vivantes au fond de son cœur. Après chacune de ces visites elle se sentait une énergie nouvelle et trouvait plus facilement la force de faire taire toutes les révoltes de son être. Pour arriver au but qu'elle cherchait, il lui fallait nécessairement refouler en elle les sentiments de répulsion que lui inspirait monsieur de Maloy et ne pas mettre celui-ci sur ses gardes.

contre la vie de M. Dupuy, président du Conseil, viennent d'être découverts.

L'un aurait été tramé en France, et un individu, chargé de tuer M. Dupuy, serait parti pour les Pyrénées-Orientales. On connaît son nom, son signalement, et le lieu d'où il est parti. C'est, dit-on, un anarchiste des plus dangereux.

On n'a, jusqu'à présent, que des renseignements peu précis sur cet attentat.

Au contraire, on a de longs détails sur un second complot tramé à Barcelone par des anarchistes espagnols, français et italiens, qui veulent faire expier à M. Dupuy le vote de la loi contre les anarchistes.

Ce complot a été dénoncé en détail par le gouvernement espagnol qui a chargé le consul espagnol à Cette d'en aviser M. Dupuy.

Trois anarchistes ont été désignés pour faire le coup avec de la dynamite.

Ils doivent agir isolément et très prudemment. L'un doit traverser les montagnes à pied ; l'autre a pris la voie ferrée ; le troisième est parti avec une barque de pêche et doit débarquer sur un point de la côte du Roussillon. L'attentat doit être commis pendant la villégiature de M. Dupuy dans les Pyrénées-Orientales.

Les trois compagnons chargés d'exécuter la résolution du complot sont connus.

Ce sont des hommes énergiques, très décidés ; on connaît leur signalement et leur nom.

De grandes précautions sont prises dans tout le département et à Vernet-les-Bains pour mettre M. Dupuy à l'abri de tout attentat.

Les douaniers, les gendarmes et de nombreux inspecteurs et agents de la Sûreté font des rondes autour de l'hôtel du Portugal, où il se trouve. M. Dupuy n'est nullement affecté, mais son entourage est très inquiet.

M. Bonhoure, préfet des Pyrénées-Orientales, s'est rendu à Vernet-les-Bains pour conférer sur les mesures à prendre au sujet de ce complot.

## EXÉCUTION DE CASERIO

L'assassin du président de la République Carnot a été exécuté jeudi matin. Voici quelques détails sur les derniers moments de Caserio :

### Le réveil du condamné

A quatre heures, M. Deibler, après s'être assuré que tout est prêt, se rend dans le cabinet de M. Raux, directeur des prisons, où il est attendu par M. Thavard, avocat général, M. Roulet, procureur de la République, M. Benoît, juge d'instruction, et son greffier, M. Laval, ainsi que M. Meyer, M. Dubreuil, l'avocat de Caserio, s'était également rendu à la prison.

M. Raux conduit les magistrats à la prison Saint-Paul par le tunnel qui passe sous la rue Delandine, et pénètre dans la cellule de Caserio.

Ce dernier dort profondément, mais le bruit le réveille en sursaut. M. Raux, sans lui laisser le temps de se remettre, lui dit : « Caserio, levez-vous ! Dans quelques instants vous allez expier le crime abominable que vous avez commis. Voici à mes côtés M. le juge d'instruction, pour recueillir les révélations que vous auriez à faire ; M. l'aumônier, pour vous porter les secours de la religion, si vous le désirez, et votre défenseur, pour remplir vos dernières volontés. »

Caserio répond : « Je n'ai rien à dire à M. Benoît ; je refuse tout secours de la religion, et je n'ai plus rien de particulier à communiquer à mon avocat. »

Quoiqu'il en soit, il y avait des heures où la pauvre femme ne pouvait plus supporter la contrainte que lui imposait cette lutte avec elle-même. Aussi quand la douairière annonça son intention de partir pour les eaux, accepta-t-elle ce projet avec joie, malgré la répugnance qu'elle avait à quitter Kéralain. Depuis les jours sinistres dont nous avons fait le récit, elle ne s'était jamais mêlée au mouvement du monde, acceptant seulement les réunions de famille qui lui étaient aussi pénibles que l'eussent été les autres, mais dont elle ne pouvait se dispenser. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se sentit effrayée par la perspective de se retrouver au milieu d'une foule curieuse et médisante. Voilà pourquoi elle obtint que sa tante fit choix d'une station thermale éloignée et peu fréquentée.

Comme nous l'avons vu, elle y vivait solitaire et cachée sans se douter que quel que pas à peine la séparait de son enfant.

Pendant ce temps, les jours s'ajoutaient aux jours et Cécile commençait à s'impacienter. Elle trouvait les heures interminables, et se demandait avec angoisse si sa mère quitterait les bains sans qu'elle eût seulement l'occasion d'échanger un salut avec elle.

La Providence la prit enfin en pitié.

C'était après le déjeuner, il faisait un temps admirable, et tous les baigneurs se préparaient à faire quelque excursion plus ou moins intéressante. Cécile, cachée par le rideau de sa fenêtre, épiait, comme de coutume les mouvements de tout ce monde, espérant voir paraître Mme de Kéralain.

En effet, quand chacun se fut éloigné, quand la

Ce sont les seules paroles qu'il ait prononcées. A ce moment, il est très pâle et un tremblement convulsif le secoue ; les gardiens lui font revêtir ses effets personnels et le conduisent au Dépôt où se trouvent M. Deibler et ses aides.

### La dernière toilette

En dix minutes, la toilette est faite. Caserio ne dit pas un seul mot. Sur une table, on a mis à sa disposition du cognac et du café, tout ce qu'on lui offre.

L'abbé Ponthus est là, mais, à son approche, Caserio fait un geste de dénégation suffisamment significatif et le prêtre se retire.

La toilette est fort simple ; elle consiste uniquement dans le ligottage des bras et dans l'entrevue des pieds. Un aide lui lance sur les épaules son veston.

Caserio, à ce moment, a, comme à la fin de la plaidoirie de son défenseur, un mouvement de sensibilité.

M. Raux lui ayant parlé de sa mère, les larmes lui montèrent aux yeux et sa gorge se contracta violemment. Il réagit aussitôt et sa figure reprit sa physionomie indifférente, tout en restant effroyablement pâle.

A partir de ce moment, il ne dit plus rien et ne cesse de trembler. Ce tremblement convulsif devient tel qu'il peut à peine faire le chemin qui doit le conduire à la voiture.

Dans la voiture ses dents claquent et ses genoux se heurtent violemment. Il ne reprend un peu ses esprits qu'en sentant la voiture s'arrêter.

### L'expiation

Dans la petite cour qui précède la grande porte de la prison Saint-Paul, donnant sur le cours Suchet, est rangé le fourgon. Les gardiens y hissent le condamné ; la porte de la prison s'ouvre et le fourgon apparaît entouré de gendarmes.

Le fourgon vient se ranger à trois pas sur la gauche de la guillotine ; seul, le fils de M. Deibler a pris place avec Caserio dans le véhicule. Le bourreau et les autres aides suivent à pied.

Caserio descend du véhicule, et, dès qu'il est à terre, son premier regard est pour l'acier du couteau. Une indescriptible sensation de peur se peint sur sa figure.

D'une voix angoissée, mais assez distincte, le condamné s'écrie : « Courage, camarades ! Vive l'anarchie ! »

Mais les aides s'emparent de Caserio et, très vite, le jettent sur la bascule. Il se raidit alors et, s'arc-boutant avec la tête contre la lunette, essaye de résister. Deibler et ses aides sont obligés de le maintenir sur la bascule. La lunette s'abat et on entend un cri inarticulé ; le couperet tombe. La tête de Caserio roule dans le panier. Justice est faite !

Il est exactement cinq heures.

La chute de la tête dans le panier a été salvée par les applaudissements de la foule.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### Conseil général

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est lundi prochain 20 août, à 2 heures, que s'ouvrira la grande session du conseil général, session au cours de laquelle est discuté le budget départemental.

cour fut redevenue déserte et silencieuse, la porte de celle-ci s'ouvrit doucement. Elle apparut sur le seuil, un livre à la main, et se dirigea vers un bois solitaire et charmant qui s'étendait à quelques mètres derrière la maison des bains.

Cécile prit immédiatement sa boîte à aquarelle son album et s'empressa de suivre les pas de la promeneuse.

Quand elle fut à quelque distance du banc sur lequel Mme de Kéralain s'était assise, elle s'arrêta et, cachée derrière un gros tronc d'arbre, elle examina à loisir le doux visage de sa mère, si empreint de tristesse et d'amertume.

A la vue de cette femme — à laquelle elle tenait par des liens si intimes, elle sentit son cœur se gonfler, un sanglot qu'elle ne put retenir lui monta à la gorge et trahit sa présence.

Mme de Kéralain leva la tête, et voyant cette jeune fille si jolie et si distinguée qui pleurait, elle ne put s'empêcher d'éprouver un vif sentiment de compassion.

— Qu'avez-vous, mon enfant ? dit-elle à Cécile de sa voix douce et pénétrante.

— Ah ! madame ! pardonnez-moi, j'ai perdu ma mère et, en vous voyant, je me suis imaginée que vous lui ressembliez.

L'émotion sincère que Cécile éprouvait valait mieux que tous les discours qu'elle avait préparés.

En entendant ces mots touchants, Mme de Kéralain, l'âme doucement remuée, évoqua le souvenir de sa Geneviève.

— Pauvre enfant ! répondit-elle, venez vous asseoir auprès de moi, racontez-moi votre malheur. Moi j'ai été privée d'une fille qui aurait à peu près

## Distribution des prix aux écoles enfantines

Lundi, à 4 heures du soir, dans la cour d'honneur du Lycée, sous la présidence de M. Clary, docteur-médecin, inspecteur de l'assistance publique, officier d'Académie, assisté de M. Costes, maire de Cahors et de M. Izenic, inspecteur d'Académie, a eu lieu la distribution des prix aux quatre classes enfantines publiques de la ville de Cahors.

Comme tous les ans, une foule nombreuse assistait à cette solennité.

Au pied de l'estrade d'honneur, cinq cents garçons et fillettes étaient réunis par école et formaient des groupes charmants.

M. Clary a pris la parole avec son talent habituel. Il a su intéresser son jeune auditoire par son langage simple, élevé et élégant. Son allocution, bien de circonstance, a été soulignée par de nombreux applaudissements.

Tous les bébés étaient dans le ravissement, car l'aimable président leur a distribué, non seulement la pâture intellectuelle, mais des gâteaux à profusion.

La distribution des prix, coupée par des chants enfantins d'un effet très heureux, a eu lieu immédiatement après.

CLASSE ENFANTINE DIRIGÉE PAR M<sup>me</sup> NAVES

### Prix d'honneur

Prix offert par M. le Dr Clary, décerné à Loison, Marie ;

Prix offert par M. l'Inspecteur d'Académie, décerné à Soulié, Hélène ;

Prix offert par Mme Marlas, décerné à Mandelli.

Prix offert par M. le Dr Valette, décerné à Hugonneng ;

Prix offert par M. Pézet, décerné à Fourès Francine ;

Prix offert par Mme Leymarie, décerné à Mortefon, Elise ;

Prix offert par M. Marlas, décerné à Planavergne ;

Prix offert par Mlle Naves, décerné à Carriol.

### Elèves le plus souvent nommés

Garçons. — Hugonneng, Mandelli, Carriol, Planavergne, Aymeric, Thomassini, Issaly, Hugonneng G., Henry, Bijou, Romanet, Coulon, Aymeric Ch., Bénech, Mention, Large, Larrieu, Belva, Pareau, Chaudru, Milhas, Ement.

Filles. — Soulié, Loison, Fourès, Mortefon, Bousquet, Rouquié, Soulié M., Loison J., Lagrille, Rey, Cubaynes, Barthe, Constant, Bonnet, Durand, Delfau, Manié, Maratuech, Ausset, Cossé, Joffre.

## Distribution des prix aux écoles laïques de Cahors

Mardi, à neuf heures du matin, dans la cour d'honneur du lycée, sous la présidence de M. Barathon du Mouceau, procureur de la République à Cahors, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles laïques de garçons et de filles de la ville de Cahors.

Aux côtés de M. du Mouceau avaient pris place MM. Costes, maire de Cahors, Izenic, inspecteur d'Académie.

Sur l'estrade d'honneur, ornée de drapeaux tricolores et d'un buste de la République, se pressaient un grand nombre d'autorités civiles et militaires, parmi lesquelles nous avons remarqué : MM. le préfet du Lot, le président du tribunal civil, Parazines et Mazières, adjoints au maire ;

voire âge. Parlez-moi de votre mère, je vous parlerai de mon enfant.

Pourquoi Mme de Kéralain, attirée vers cette Inconnue par une étrange sympathie, lui parlait-elle de ceux dont elle s'était interdite de prononcer le nom ? Pourquoi lui fit-elle raconter l'histoire de ses premières années, c'est-à-dire la fable dont M. de Kéralain et Cécile étaient convenus.

Le trouble de la jeune fille était si grand qu'elle pouvait à peine retrouver le fil de ses idées.

Elle sentait l'irrésistible tentation de tomber dans les bras de sa tendre mère et de lui dire :

— Ne pleurez plus, chère maman, votre époux, votre fille sont vivants ; ils ne respirent que pour vous aimer, et travaillent à vous rendre le bonheur.

Mais elle eut peur de l'émotion qu'une semblable révélation ne pouvait manquer de produire. Et puis, Mme de Kéralain la croirait-elle ? Il était plus sage d'attendre.

Lorsque le trouble du premier moment fut passé, elle ouvrit son album et se mit à dessiner. Elle avait un véritable talent. Tout en causant, Mme de Kéralain prenait plaisir à la voir travailler et s'étonnait du charme qui la retenait auprès de cette jeune étrangère, mais elle ne songeait pas à s'en défendre.

(A suivre)

le commandant de gendarmerie ; Andlauer, directeur des tabacs ; Delport, conseiller général ; Vicart, secrétaire de M. le préfet ; Monteil, secrétaire de l'inspection académique.

M. du Mouceau a prononcé un discours fort remarquable, souvent interrompu par de chaleureux applaudissements.

Voici la nomenclature des résultats obtenus pendant l'année 1893-1894 et la listes des élèves, le plus souvent nommés du groupe scolaire de la rue du Lycée.

**Ecole de la rue du Lycée**  
DIRECTEUR : M. MARLAS

Résultats obtenus pendant l'année scolaire 1893-94 :

Postes et télégraphes, 1 ; Contributions indirectes, 1 ; Bourses des lycées, 2 ; Brevets de capacité, 2 ; Certificat d'études primaires, 14.

Ont obtenu le certificat d'études : (ordre alphabétique) : Auzi ; Blaquier ; Bourdiol ; Courrières ; Delrieu ; Dissès ; Jouve ; Lafon ; Lagrange ; Marlas ; Mention ; Milhas ; Pélet et Rouquié.

**Prix d'honneur**

1<sup>re</sup> classe. — Cours complémentaire. — Prix offert par M. le Procureur de la République, décerné à Combarieu ; Prix offert par M. le maire, décerné à Ilbert ; Prix offert par M. l'inspecteur d'académie, décerné à Capelle ; Prix offert par M. le docteur Valette, décerné à Besombes.

2<sup>e</sup> classe. — Cours supérieur et moyen (2<sup>e</sup> année) : Prix offert par M. Mazières, décerné à Bourdiol ; Prix offert par M. Parazines, décerné à Lagrange.

3<sup>e</sup> classe. — Cours moyen (1<sup>re</sup> année) : Prix offert par M. le Préfet, décerné à Macabiau ; Prix offert par M. Relhié, décerné à Mandelli.

4<sup>e</sup> classe. — Cours complémentaire. — Prix offerts par M. Talou, député, décernés à Lalanne et Gastal.

Musique : Rappel de prix d'honneur, Hbert ; prix d'honneur, Capelle.

Gymnastique : Rappel de médaille de bronze, Ilbert ; mentions honorables à Paganel, Lacroix, Crabal et Blaquier.

Livrets de caisse d'épargne offerts par la Loge maçonnique et par M. le Président de la Loge : Duthil, Milhas, Dissès, Pélet.

**Elèves le plus souvent nommés**

Cours complémentaires : Ilbert, Combarieu, Capelle, Fourès, Duthil, Lacroix, Besombes, Grelet, Delbru, Daval, Sire, Bourdiol, Cazes, Conquet.

2<sup>e</sup> Classe : Bourdiol, Milhas, Dissès, Rouquié, Lagrange, Daval, Bonélie.

3<sup>e</sup> Classe : Macabiau, Carratié, Bourdiol, Marty, Alazard, Besombes, Vialard, Feydet, Mandelli, Rouquié.

4<sup>e</sup> Classe : Lalanne, Deleros, Romanet, Francoual, Ranouy, Gastal, Soriac, Singlande ; Gilbert, Astruc, Toumazou, Mauriol.

**Secrétariat général**

M. Dauche, nommé récemment secrétaire général du Lot, a été installé vendredi soir dans ses fonctions.

**Conseil municipal de Cahors**

Le conseil municipal se réunira ce soir samedi à 8 heures :

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Nomination des commissions. — 2<sup>o</sup> Hospice, restauration, demande de subvention. — 3<sup>o</sup> Elections consulaires, désignation de deux délégués. — 4<sup>o</sup> Pétitions et affaires diverses. — 5<sup>o</sup> Rapports des commissions.

**Pour les pauvres**

M<sup>me</sup> Martin, présidente du Comité des Femmes de France, vient d'adresser à M. le Maire de Cahors la somme de 100 fr. pour le soulagement des pauvres de la ville.

Cette somme, prélevée sur le produit de la hermesse du 18 juin, a été versée dans la caisse du bureau de bienfaisance.

**L'affaire du Crédit du Lot en appel**

M. le Procureur général près la Cour d'appel d'Agen vient d'interjeter appel du jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Cahors, dans l'affaire du Crédit du Lot.

**Souillac**

Deux candidats sont en présence pour remplacer M. Many au conseil général : M. Malvy, maire de Souillac et M. Cassagnade, avocat.

Les deux candidats sont républicains.

L'élection aura lieu demain, 19 août.

**Renvois anticipés**

Nous avons publié la circulaire du ministre de la guerre, relative au renvoi éventuel des classes 1891 et 1892.

On nous fait remarquer de tous côtés que cette circulaire ne parle en aucune façon des engagés volontaires pour quatre et cinq ans, qui ont déjà deux ou trois années de présence sous les drapeaux.

Nous ne pouvons que soumettre au général Mercier, en les recommandant à sa bienveillance, les nombreuses réclamations qui nous parviennent à ce sujet.

Les engagés volontaires qui comptent au moins deux ans de service sont des soldats qui connaissent leur métier. Pourquoi ne pas leur accorder,

sur leur demande, la faveur qu'obtiendront des hommes de la classe 1892, n'ayant qu'un an de service, mais ayant tiré un numéro élevé ?

Il va sans dire que les engagés doivent leur temps de service intégralement. Ils ne peuvent exciper d'un droit, mais nous espérons que le ministre de la guerre n'en prendra pas moins leur demande en considération.

**Véloce-Sport Cadurcien**

MM. les Vélocipédistes désireux d'assister au meeting de Lanzerte, qui a lieu le 26 courant, sont priés de vouloir bien verser le montant de leur cotisation avant le 21 août au matin, dernier délai, entre les mains du secrétaire du V. S. C.

**Véloce-Sport**

**Courses de Puy-l'Evêque**

**1<sup>re</sup> Course. Cantonale.**

1<sup>er</sup> Puissant, 2<sup>e</sup> Slangiv, 3<sup>e</sup> Boisse.

**2<sup>e</sup> Course. Départementale.**

1<sup>er</sup> Puissant, 2<sup>e</sup> Slangiv, 3<sup>e</sup> Constans.

**3<sup>e</sup> Course. Internationale.**

1<sup>er</sup> Meynot, 2<sup>e</sup> Farenc, 3<sup>e</sup> Gleises.

**4<sup>e</sup> Course. Honneur.**

1<sup>er</sup> Meynot, 2<sup>e</sup> Farenc, 3<sup>e</sup> Puissant.

**Courses de Castelranco**

**1<sup>re</sup> Course. Cantonale.**

Prix unique. Constans.

**2<sup>e</sup> Course. Régionale.**

1<sup>er</sup> Farenc, 2<sup>e</sup> Gleises.

**3<sup>e</sup> Course. Internationale.**

1<sup>er</sup> Farenc, 2<sup>e</sup> Gleises, 3<sup>e</sup> Constans.

**4<sup>e</sup> Course. Honneur.**

1<sup>er</sup> Gleises, 2<sup>e</sup> Farenc.

**Aviron cadurcien**

L'Aviron cadurcien vient de faire sa première et heureuse sortie.

C'est aux régates internationales de Bayonne, présidées par la reine Nathalie de Serbie, qu'il est allé porter ses couleurs qu'il a su faire triompher.

Six concurrents étaient en présence ; l'Aviron cadurcien est arrivé 3<sup>e</sup> après une course très serrée et bien menée.

Nos chaleureuses félicitations à notre jeune et vaillante société nautique.

Nous profitons de la circonstance pour porter à la connaissance du public cadurcien, qui s'est montré si enthousiaste de ce genre de sport, jusqu'à ce jour inconnu parmi nous, qu'il a été décidé, par voie de tirage au sort, que le Championnat de l'Union nautique des sociétés du Sud-Ouest, sera couru à Cahors le 2 septembre prochain.

Le programme de cette solennité sera donné ultérieurement.

**Marché-Foire**

La foire du 11 août n'a pas été très importante ; cependant il s'est traité quelques affaires à des prix relativement élevés.

**Boeufs.** — Boeufs ou vaches amenés 600. Les gras étaient vendus à raison de 39 à 41 fr. les 50 kil., les attelages au cours des derniers marchés.

**Porcs.** — Porcelets amenés, 100 environ, vendus de 20 à 40 fr. la pièce.

**Moutons.** — Moutons, 300 environ, les gras se sont vendus de 0,70 à 0,80 le kilog.

**Halle.** — Blé en vente 60 hectolitres, vendus 45 au prix moyen de 16 fr. l'hectolitre.

Mais en vente, 30 hectolitres, prix moyen 15 fr. l'hectolitre.

Pommes de terre, 3 fr. les 80 litres.

Volailles 0 fr. 80 la livre ; Canards 0 fr. 70 le 1/2 kilog.

Œufs 0 fr. 75 la douzaine.

**Pradines**

Dimanche dernier, le Conseil municipal de la commune de Pradines a procédé à l'élection du maire en remplacement de M. Pillat, Aristide, décédé. M. Pillat, Charles, son fils, a été proclamé maire à l'unanimité.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 11 au 18 août 1894

**Naissances**

Simon Georges, rue des Capucins.  
Brachat Marie, rue Clément-Marot, 5.  
Blanc Louis, à Cabazat.  
Guitard Lucien, rue St-André, 11.  
Darrieux Madeleine, rue de la Banque.  
Tinel Paul, rue Fénelon, 1.  
Gay Marcelle, rue St-Barthélemy, 13.

**Décès**

Deilhes Marie, tailleur, 70 ans, ép. Roques, (Hospice).  
Claude Eugène, forgeron, 48 ans, (Hospice).  
Lacombe François, ancien pharmacien, 91 ans, Bd Gambetta, 36.  
Miquel Marie, 2 mois, au Payrat.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 19 août 1894

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénelon*)

Cahors (P. R.) Kelsen.  
Les Dragons de Villars (Ouverture) Maillard.  
Rigoletto (Fantaisie) Verdi.  
Sur la Montagne (Valse) Kaulich.  
L'Africaine (Grande Fantaisie) Meyerber.  
Trictrac (Polka) Waldteufel.

**Variétés**

**La jeunesse et la science**

Nous extrayons d'une magistrale étude de M. Gustave Larroumet, que publie la revue la

*Vie contemporaine*, les réflexions suivantes sur les jeunes gens d'aujourd'hui :

« La génération arrive en ce moment à l'âge d'homme et elle accuse deux natures d'esprit opposées. Une part de nos jeunes gens, infatuée et envieuse, sèche et froide, libre de préjugés et de scrupules, l'esprit lucide et l'œil dur, cyniquement égoïste et pressée de jouir, se montre décidée à pratiquer un positivisme impitoyable. Vous la voyez à l'œuvre dans la littérature et la presse, experte en réclames, prête à profiter de toute occasion, pressée de se produire, jouant des coudes, niant, dénigrant et détruisant pour déblayer le terrain. Elle fait des vers, du roman ou du théâtre, de la chronique ou du reportage, de la politique ou de l'économie sociale, et, à tout, elle applique le même égoïsme, la même sécheresse de sentiment, la même incapacité de sympathie et de générosité. Cette littérature, c'est la littérature « rosse » encore florissante, mais dont je crois, les beaux jours vont finir.

« Car, cette triste part de la jeunesse n'est pas toute la jeunesse. Par réaction et fatigue, une autre part est juste le contraire de celle-là. Ce que celle-ci a surtout retenu d'une éducation où les pures lettres n'avaient plus assez de place, c'est la méfiance pour les affirmations trop faciles et l'aversion pour les procédés trop sûrs d'eux-mêmes. Elle a vu que les méthodes dominantes ne résolvait pas tous les problèmes, ne préservaient pas nécessairement de l'erreur et laissaient en dehors d'elles une part essentielle de l'âme tout ce qui relève du sentiment et s'en nourrit. Elle commence à écrire et à nous révéler ce qu'elle pense. Les jeunes gens aspirent à la générosité d'âme, à la pitié, au respect de la misère, à la religion de la souffrance humaine. Ils haïssent et méprisent, eux aussi, mais des choses haïssables et méprisables. Ils sont plus préoccupés de l'homme, de la patrie et de la société que d'eux-mêmes. Ils veulent se rendre et nous rendre le droit au sentiment.

« Ils n'ont pas tort, et ce serait une niaiserie autant qu'une maladresse de les traiter de « cléricaux » ou de « réactionnaires. »

**VITICULTURE**

**Les prochaines vendanges**

La République française publie les renseignements suivants :

« La vigne aime la chaleur et le soleil, et c'est ce qui lui fait défaut le plus jusqu'ici, sauf dans la région méridionale. D'après les nouvelles les plus récentes des principaux centres viticoles, on peut se rendre compte approximativement des conditions dans lesquelles se présentent les prochaines vendanges. On ne retrouvera pas le rendement exceptionnel de 1893. Il fallait d'ailleurs s'y attendre ; d'une part, on signale presque partout une recrudescence des attaques du phylloxéra sur les anciennes vignes françaises.

« Ce fait est constaté principalement dans l'Ouest et le Centre, comme dans le Bordelais. D'autre part, les circonstances climatiques sont loin d'avoir été partout suffisamment favorables dans les départements du centre, notamment dans le bassin de la Loire. Les intempéries ont été assez intenses à l'époque de la floraison. La coulure en a été la conséquence. Les mêmes circonstances ont produits les mêmes effets. Dans le Bordelais et dans beaucoup de vignobles on n'ose pas compter sur la récolte qui soit supérieure à la moitié de celle de 1893.

« Dans la Bourgogne et dans le Beaujolais, l'impression générale est à peu près la même. Par contre, dans la région méridionale du bassin du Rhône, les vendanges promettent plus qu'en 1893. Mais il convient d'ajouter que cette région est la seule qui, l'année dernière, ait eu un rendement inférieur à la moyenne.

« Les maladies cryptogamiques, le mildew et les autres qu'on y redoute, avec raison, ont été rares, étant donné le temps sec qui a régné en juin et en juillet, mais ce temps sec a été peu favorable à la véraison qui commençait à se produire à la fin de juillet.

« En résumé, les vendanges ne donneront pas, à beaucoup près, dans l'ensemble du pays, pour les vignes en pleine production, les mêmes résultats qu'en 1893 ; mais il faut tenir compte des vignes reconstituées, dont le rôle s'accroît d'année en année, avec une grande vitesse. On ne peut donner aujourd'hui que des renseignements très problématiques sur le résultat final ; quant à la qualité, elle est sous la dépendance des phénomènes climatiques de la période qui nous sépare encore du moment des vendanges ; mais il est probable que celles-ci seront assez tardives.

**MAISON**

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré. S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénelon.

En mathématiques, un axiome est une vérité évidente par elle-même ; l'efficacité des Pituless Suisses ne fait aujourd'hui plus aucun doute pour personne ; c'est un axiome, une vérité prouvée mathématiquement par des succès de chaque jour pendant près de quinze ans.

**TANIS (Manche)**

Je ne sais trop comment vous exprimer toute ma reconnaissance. Depuis longtemps j'éprouvais des maux de tête accompagnés d'étourdissements et de fréquents vomissements de bile et de glaires. On me croyait sous le coup d'une attaque d'apoplexie. Depuis un mois je fais usage des bienfaisantes **Pituless Gicquel**, et maintenant je n'éprouve plus aucun malaise.

Signé : Veuve Aubry, à Tanis.

**CONCOURS LITTÉRAIRE**

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

**PIÈCES COURONNÉES**

**AUX REMPARTS DE CAHORS**

Mais parmi les hauts faits sois-tu toujours fidèle,  
Reviens-en s'il se peut encor plus digne d'elle.  
Le Cid. — Acte V. — Sc. VII.

**I**

Cahors, fière cité qui voulus d'âge en âge  
Fixer par des héros une immortelle image  
De ta force et de tes grandeurs ;  
Toi qui, depuis Lucter, le martyr de la Gaule,  
Fus un brasier ardent de résistance folle  
Où bouillaient de saintes rancunes ;  
Toi, de fils glorieux la féconde patrie,  
Qui dans tes flancs, emplis du levain de la vie,  
Portas, avec le même amour,  
De sublimes soldats et de tendres poètes ;  
Tel l'azur où s'ébat le vol des alouettes  
Soutient les ailes du vautour ;  
Permetts que je t'invoque ainsi qu'une déesse ;  
Souffre qu'à son nom seul transporté d'allégresse  
J'ose célébrer ton passé,  
Et que, pour invoquer dignement sa mémoire,  
Je puise à pleine lyre à son trésor de gloire  
Par tant de siècles amassés !  
Si mon pieux dessein te paraît téméraire  
De l'un de tes enfants écoute la prière  
Et soutiens ses pas chancelants ;  
De ton poète aimé donne-moi toute l'âme,  
Du cœur de tes héros ressuscitant la flamme  
Fais-la resplendir dans mes chants.

**II**

Sais-tu combien tes fils sont fiers de tes murailles  
Ouvertes aujourd'hui, veuves de leurs créneaux,  
Mais grandes du passé des ardentes batailles  
Où mouraient des géants sans vaines funérailles  
Avec leurs lauriers pour tombeaux ?  
Ne furent-elles pas le rempart imprenable  
Où vinrent échouer les armes de César,  
Où la Gaule vengée en un jour mémorable  
Crut enfin écraser ce guerrier indomptable  
Qui la meurtrissait sous son char ?  
Car pour vaincre Lucter et ses soldats épiques  
Le Romain par la soif dut briser leur vigueur,  
Triomphant lâchement de leurs âmes stoïques,  
Par ce honteux moyen de ces cœurs héroïques  
Osant devenir le vainqueur !  
Mais le doute à tes murs mettra sa tache noire,  
Loin d'eux il cherchera le superbe oppidum,  
Qu'importe, si l'on veut leur ôter cette gloire.  
Car ils ont abrité maintes fois la victoire  
S'ils ne sont Uxellodunum !

**III**

Avant que des jours d'allégresse  
Viennent sourire pour un temps  
Que d'épreuves, que de tristesse,  
Que d'hivers avant le printemps !  
Ainsi, dans la lutte sauvage  
Où rugit la sanglante rage  
Des hordes de Théodebert,  
Tes murs, ô Cahors, se dressèrent,  
Mais la flamme et le feu passèrent,  
Et la cité devint désert !  
Ainsi, livrés par une femme  
Aux jeux sanglants des léopards,  
Gage d'une union infâme  
Qui pour dot voulait des remparts.  
Tes murs ont reçu la souillure  
Profonde comme une brûlure  
Des talons des Anglais maudits,  
Sur leurs créneaux croissent les herbes,  
Mais ils restent toujours superbes,  
Méprisant ces soldats bandits !  
Laissez dans leur marche immuable  
Passer deux siècles sur leurs fronts,  
L'Anglais a bâti sur le sable,  
A lui maintenant les affronts !  
Voici que l'écho des montagnes  
Emplit la ville et les campagnes  
Du cri joyeux de : Liberté !  
Car Vayrols levant sa bannière  
A réveillé l'ardeur guerrière  
De leur peuple au cœur indompté.

Accourez tous, fiers capitaines  
Qu'Albion fait en vain surgir ;  
Venez ! vos menaces hautaines  
Ne vous feront que mieux punir ;  
Acharnez-vous sur ces murailles  
Qui maintenant dans leurs entrailles  
Portent leurs plus hardis enfants ;  
Devant toute une ville armée  
Et de votre haine animée  
Vous reculerez impuissants !

Car voici venir la vengeance,  
Car l'Anglais pour jamais banni,  
Fuit en ce jour de délivrance ;  
Car voici le moment béni  
Où Cahors redevient française,  
Où secouant la honte anglaise,  
Avec Vayrols et Castelnau,  
De tout cilice dépuillée  
Elle ne veut être souillée  
Ni par le fer ni par l'assaut !  
Aussi, dans sa course sauvage,  
Deux siècles après ces combats,  
Tu braveras encore la rage  
De l'impitoyable Duras ;  
Il s'enfuira vers son repaire,  
Car pour affronter ta colère  
Il faut désormais un héros,  
Car tu promets des hécatombes  
Tu creuses d'innombrables tombes  
A qui vient troubler ton repos !

**IV**

Ah ! qui me donnera la lyre  
Qui des héros tombés sous les murs d'Illion  
Evoqua les exploits dans le pieux délire  
D'une immortelle vision ?

A moi, les transports homériques  
Pour retracer cette heure où, près de ces remparts,  
Cahors, du Béarnais, en des replis tragiques  
Vit s'agiter les étendards!

Pour chanter le sort de la ville  
Qui trois jours et trois nuits conjura les desseins,  
Prête-moi tes accents, ô poète d'Achille:  
Il faut Homère à de Vézins!...

Et je voudrais, en sacrilège,  
A ce noble sujet insulter par mes chants!  
J'oserais courroucer par mes lais impuissants  
D'Appollon le divin cortège?

Non! jamais je n'oserais dire  
L'horreur des tours couplant sur les ponts dévastés;  
Jamais ma faible voix n'essaiera de décrire  
Les murs dans les airs projetés.

Et de Vézins jetant l'alarme,  
Et le cri du tocsin s'épandant dans la nuit.  
Et l'archer s'éveillant pour ressaisir son arme  
Dans la tempête et dans le bruit!

Et dans Pellegrin, la jeunesse  
Jurant de repousser l'assaut ou de périr;  
Marchant droit à la mort sans crainte et sans tristesse  
Fière de vaincre ou de mourir!

Et bientôt des lueurs de flamme,  
Mille cris inhumains, le grincement des fers,  
Tandis que des guerriers le sang coule et s'enflamme,  
Telles les laves des Enfers!...

Les géants sont vaincus!... En maître  
Henri le Béarnais va posséder Cahors;  
Mais cruelle ironie, il va bientôt connaître  
Qu'il ne règne que sur des morts!

Arrière donc, vainqueur acerbe!  
Si tu fus préféré du démon du combat,  
Cahors, par la vertu de son âme superbe,  
Se redresse plus on l'abat!

Et le récit de la victoire...  
Sera mieux qu'un sujet de larmes et de deuil,  
Où tu trouvas le sang, Cahors trouva la gloire,  
Le triomphe dans le cercueil!

V

Depuis cette épopée, ô Cahors, ton armure  
Broyée au cours des temps a souffert leur injure;  
Mais l'éclat de son souvenir  
Inondant tes lambeaux de murs, ton front rayonne,  
Car ces fleurons brisés de ta vieille couronne  
Bravent les siècles à venir!

Car ces nobles témoins de ton antique gloire  
Demeurent éternels et saints comme l'histoire,  
Toujours sans reproche et sans peur!  
Ah! que devant leur nom du temps les portes s'ouvrent  
Que devant tes remparts les têtes se découvrent,  
Car ils incarnent ta grandeur!

Car leur vue à tes fils donna le cœur et l'âme;  
Car, portant sur leur pierre en symbole de flamme  
L'immuable loi du devoir,  
De tes héros passés évoquant la grande ombre  
Leur voix s'est élevée en une époque sombre  
Dictant la mort, offrant l'espoir...

Et voilà le secret du feu de tes Mobiles,  
Qui marchèrent sans crainte, ignorants, inhabiles,  
Mais pleins de force à l'Allemand;  
Qui de leurs devanciers voulaient cueillir la gloire,  
Combattaient et tombaient affamés de victoire,  
En criant toujours : en avant!

Voilà pourquoi ton nom brille dans la lumière,  
Toi qui pour l'ennemi fus toujours la barrière  
Où plus d'un guerrier s'arrêta;  
Toi que le ciel clément retira de l'abîme  
Pour te sacrer un jour, par un destin sublime,  
Ville-mère de Gambetta!

JOSEPH BLANC.

(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes du Lot).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords  
de la Loire et aux Stations balnéaires  
de la ligne de Saint-Nazaires au  
Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarneauz, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

LA POUPEE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation d'une petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles; pour un prix des plus modiques on y trouve maints renseignements utiles, et cela par des lectures attachantes, instructives, des imitations toujours nouvelles, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'habitent presque sans s'en apercevoir.

En dehors des petits ouvrages et patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un journal aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartes-jeux instructives, — Musique, — Gravures les plus d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et un timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Rhum. Maison de Bordeaux confierait carte à représentant visitant clientèle négociants de vins en gros en épicerie. Ecrire Roze et Pascal, Bordeaux.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale  
de toutes les  
**AFFECTIONS**  
de la **PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné  
Psoriasis, Herpès, Prurigo  
Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Même des  
Plaies d'Ulcers variqueux  
dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les  
HOPITAUX avec le plus grand succès et  
présenté à l'Académie de Médecine ne  
dérange pas du travail; il est à la portée  
des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il  
produit une amélioration sensible.  
M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, ex-Phléb.  
Aide-Major aux Hôp. Militaires, à MELUN  
(S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

POUR  
**AMÉLIORER**  
POTAGES SAUCES FAGGOTS  
LEGUMES et toutes sortes de METS  
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT  
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

**PRENEZ**  
DU **VÉRITABLE**  
EXTRAIT DE VIANDE  
**LIEBIG**  
EXIGER LA SIGNATURE: **LIEBIG**  
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

Le propriétaire-gérant : LAYOT.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises  
et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET,  
QUADRANT, RUDGE, STARLEY,  
etc. Larges facilités de paiement,  
escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames  
et Ecclésiastiques; Bicycles et Tri-  
cycles pour Enfants et Jeunes Gens;  
Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey;  
Maillots et Costumes spéciaux pour  
vélocipédistes, Lanternes et tous ac-  
cessoires; Kolo-Vélo, Embrocation,  
Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
16, Rue de la Liberté, Cahors

La Grande  
Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.  
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales.  
F. COMILLE DRYFUS, député de la Seine.  
A. GRY, professeur à l'École des chartes.  
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit.  
D. L. HAËN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.  
C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.  
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.  
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.  
H. MARION, professeur à la Sorbonne.  
E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.  
A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 23 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.  
Payables : 10 fr. par mois  
ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie se nous dé-  
livrer d'une multitude de volumes indiqués de  
l'Annuaire.  
(Arsène Houssaye)

Demander Prospectus détaillé  
aux Editeurs

Relié : 750 fr.  
Payables : 15 fr. par mois  
ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAILT et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris